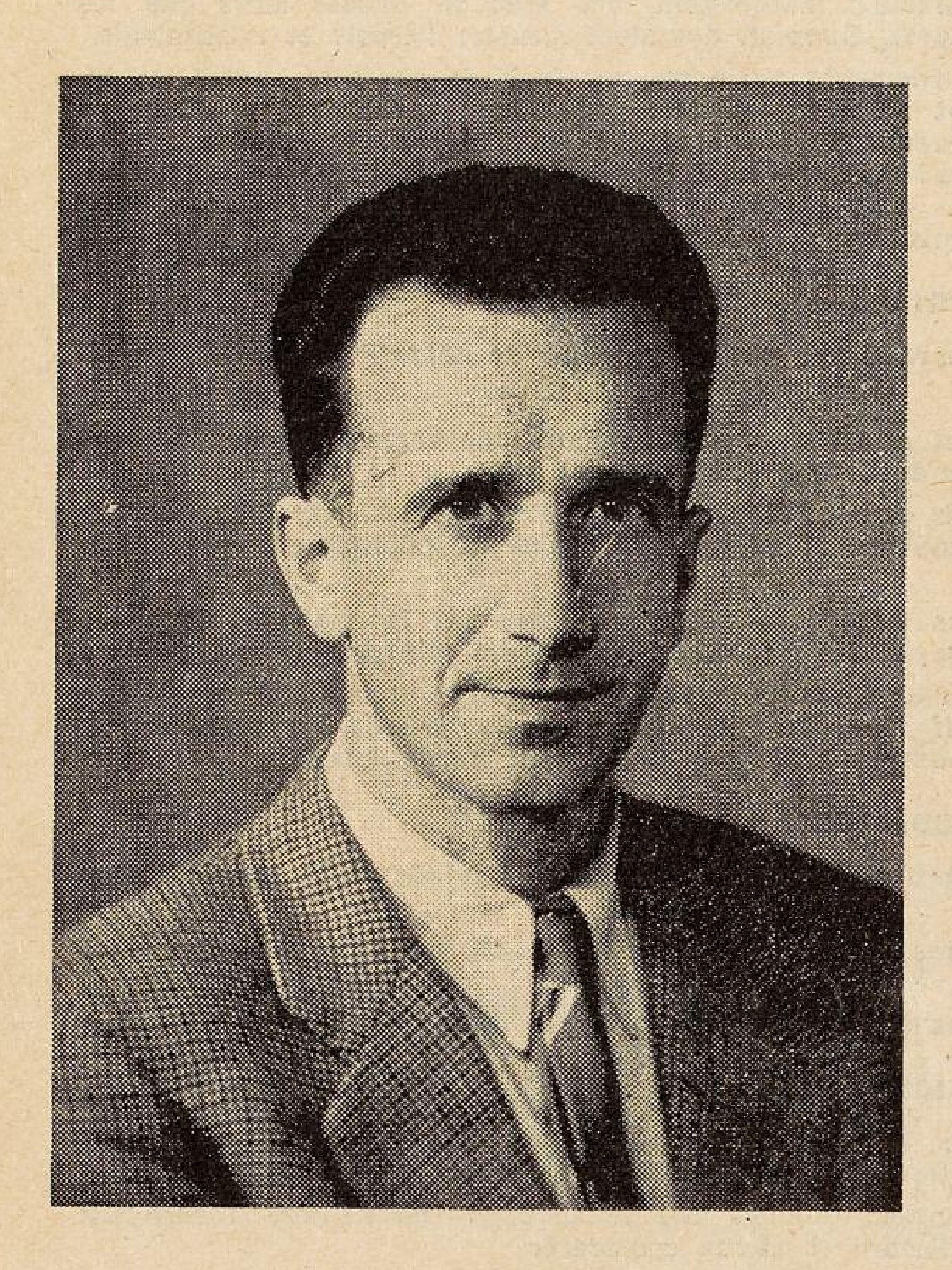
# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958



## Patrick CASTILLON du PERRON

Cadre Commercial Métallurgie

Chef de Bataillon de Réserve d'Infanterie de Marine

Ancien Elève de Saint-Cyr

**Candidat de la**

**CONVENTION REPUBLICAINE**

**pour la circonscription de COGNAC**

*Candidat remplaçant éventuel* ·

## Jean CHATARD

Artisan

Ancien Combattant F. F. I. - O. R. A.

*Françaises et Français,*

Pour vous permettre de choisir entre le retour d'hommes anciens compromis dans un Système qui nous a conduit à la décadence et l'espoir d'un renouveau de toute la Nation, nous nous présentons à vos suffrages.

**ANCIENS COMBATTANTS**

Vous avez défendu à des titres divers la France et la Communauté Française.

Vous avez vécu les espoirs surgis de la Libération, puis les déceptions de l'après-guerre, et enfin la honte de Dien-Bien-Phu.

A quoi auraient servi tant de deuils et de sacrifices si le sursaut national du 13 Mai 1958 n'était venu mettre un terme à la dislocation de notre Pays et marquer le point de départ d'une rénovation qu'il faut maintenant consolider, et qui conditionne le retour de la Paix dans la dignité de tous en Algérie.

Le retour des hommes du Système serait la fin d'une nouvelle espérance qui se lève partout dans notre Pays.

Ce retour dépend de votre vote.

**VITICULTEURS AGRICULTEURS**

Sauf en période électorale, où vous êtes abreuvés de promesses, vous représentez une catégorie de

population particulièrement brimée par des intérêts spéculatifs qui vous laissent tout juste le pouvoir de subsister.

Les difficultés financières des moyens et petits propriétaires, l'impossibilité d'une rétribution juste, honnête, des salariés agricoles, l'exode rural qui en découle, manifestent cet état de choses alors que les perspectives d'élargissement des débouchés par le marché commun devraient susciter l'espoir et l'optimisme.

**L'éducation professionnelle** pour obtenir des rendements améliorés, **un fond de garantie contre les intempéries des crédits de soutien** pour ceux qui n'ont pas des capitaux personnels suffisants, **un statut de coopération plus souple, des circuits de distribution raccourcis** jusqu'à, s'il le faut, **la prise en charge par les producteurs eux-mêmes du conditionnement et de l'écoulement de leurs récoltes,** tout ceci, dans un esprit nouveau d'entr'aide, implique le choix d'hommes sensibles à la justice et insensibles aux sollicitations des intérêts particuliers qui pourraient s'opposer à cette évolution.

## OUVRIERS

La lutte des classes est une machine de guerre lancée par les ennemis de notre Pays.

Vous en êtes les premières victimes.

Dans la guerre ainsi menée entre employeurs et salariés, et surtout dans une région comme la nôtre où l'emploi est limité parce qu'il dépend d'un seul produit, vous êtes perdants.

La duperie du S.M.I.G., les comités d'entreprises cantonnés dans les œuvres sociales, les armistices des conventions collectives, tout ceci est à revoir. Employeurs et salariés ne peuvent indéfiniment s'affronter au détriment du bien commun de l'entreprise.

Il est temps d'abandonner ces idées démodées en dépolitisant l'entreprise par la création de **syndicats indépendants** et d'envisager les possibilités d'associer les efforts communs vers une prospérité commune.

L'apport d'emplois nouveaux, par la fixation d'entreprises nouvelles dans notre circonscription est nécessaire pour le bien de tous et doit être un objectif immédiat subordonné à la **création d'écoles professionnelles** capables d'éduquer rapidement une main d'œuvre spécialisée actuellement inexistante.

## ARTISANS ET COMMERÇANTS

Il parait inutile d'insister sur la **mauvaise répartition de la fiscalité** et la tendance à la concentration des entreprises.

Il faut y ajouter **l'anarchie du commerce** qui lèse les commerçants honnêtes, soucieux de rendre service, au profit de spéculateurs douteux.

Là encore, il faut nettoyer, rénover, donner aux gens honnêtes des armes légales pour se défendre.

## FONCTIONNAIRES

Il y en a trop ou pas assez suivant les secteurs. Le progrès des techniques devrait permettre l'économie des moyens en libérant pour des tâches productives un personnel en surnombre et mal payé.

Ceci permettrait, dans les secteurs où ce personnel, toujours mal rétribué, est en nombre insuffisant, comme l'enseignement, de lui donner une place meilleure et mieux considérée.

La question de **l'enseignement libre** reste posée. Il ne parait pas utile au bien commun, dans l'époque de passions excessives que nous vivons, de poser un problème qui, en risquant de diviser ferait le jeu des adversaires de notre Pays. Il sera certainement possible de trouver une solution satisfaisante pour tous dans un climat plus raisonnable. Au surplus il est de notoriété publique que l'enseignement d'Etat manque et de maîtres et de locaux.

Voici donc résumé les principaux points sur lesquels nous comptons porter nos efforts si vous nous donnez votre confiance.

Un Etat **arbitre et non pas envahissant,** le souci de l'homme de la **justice sociale et du bien commun** primant le souci du profit individuel, **la dépolitisation du domaine économique** telles sont les grandes lignes directrices.

Nous ajouterons que nous avons rédigé cette profession de foi non pas en cherchant une accumulation savante des voix favorables, mais en pensant que nous pourrons avoir à **l'appliquer** effectivement.


Jean CHATARD

*Candidat remplaçant éventuel*

Patrick CASTILLON du PERRON

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-45
Médaille de la Résistance


*Vu : Le Candidat.*

*Imp. LORELLE - Ruffec*